Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260921-2026053-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ
Réf : 2026.053

Le 21 septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Christian COHU, Véronique GOURIER, Abdel NJIKAM.

Absents et excusés : Bernard LAZ (pouvoir donné à Jean Michel DANIEL), Grégory LANGELOTTI (pouvoir donné à Corinne COLLET)

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Les membres du conseil municipal n'ayant pas de remarques ou de questions sur le PV du 5 juin 2026, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé par le maire et la secrétaire de séance.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Locunolé,
Le Maire,